

La Breille ***les Pins***



1^{er} prix du concours photo (Albin Raboin)

Bulletin Municipal

Années 2021 - 2022

Page 1	Sommaire
Page 2	Mot du maire
Page 3	Horaires de la mairie
Page 4	Etat civil
Page 5 - 7	Dépenses et recettes importantes 2021 et 2022
Page 8	Tarif de location de la salle des loisirs
Page 9	Tarif de location du gîte « l'Echappée belle »
Page 10	Marché des producteurs de pays (M.P.P.)
Page 11	Le marché du mercredi
Page 12	Challenge de boule de fort de la mairie
Page 13	Une naissance, un arbre
Page 14	Concours photos
Page 15	Notre école
Page 16-17	Projet de lotissement « la Croix du Jubilé »
Page 18-23	Changement climatique – risque sévère d’incendie
Page 24-28	Rétrospective des activités en 2021 et 2022
Page 29	Bien vivre ensemble
Page 30	Repas des aînés du 27 novembre 2022
Page 31-32	Reprise des Miels Girard
Page 33	<u>Associations</u> : - Association communale de chasse agréée (ACCA)
Page 34	Association des parents d’élèves (A.P.E.)
Page 35	Comité des fêtes inter-associations du plan d’eau des Loges
Page 36	Société La Joyeuse (boule de fort)
Page 37	Association sportive breilloise (A.S.B.)
Page 38	La carpe breilloise
Page 39 -41	Entreprises breilloises
Page 42	<u>Infos diverses</u> : autorisations d’urbanisme
Page 43	Espace de Vie sociale du pays allonnais (E.V.S.) – Maison France Services
Page 44	A.D.M.R. Allonnes



LE MOT DU MAIRE

Chères Breilloises, chers Breillois,

Ce bulletin municipal, que nous n'élaborons que tous les deux ans, est pour nous une manière de fixer sur papier les grandes étapes de la vie de la commune. Dans un monde qui devient de plus en plus virtuel et éphémère, dans un monde où nous sommes tous submergés d'informations, il nous semble important d'avoir cette trace écrite de notre vie communale. Non qu'il se soit passé des choses extraordinaires, mais juste pour se souvenir plus tard de ce que nous faisons, de ce que nous étions en telle ou telle année. Peut-être juste pour montrer à nos enfants et petits-enfants, ou aux nouveaux habitants de La Breille, comment c'était avant.

J'espère que vous gardez bien ces bulletins ! 😊 Celle ou celui qui nous apportera le plus ancien, sera remercié chaleureusement !

Et j'en profite pour remercier aussi chaleureusement les personnes qui ont contribué à la création de ce numéro, tout particulièrement mon Adjointe, Marie-Claire Virieux, qui y a consacré beaucoup de temps et d'énergie.

Vous trouverez donc dans cet exemplaire des photos, des reportages, des commentaires concernant les années 2021 et 2022. L'année 2021 particulièrement impactée par l'épidémie de Covid et les feux de forêt, l'année 2022 par la canicule.

Ces deux années sont en quelque sorte des années charnières : nous avons été élus en mars 2020, mais empêchés d'agir à notre guise pour cause de pandémie. En 2021, nous avons poursuivi le chantier important du gîte équestre, que nous n'avons pu inaugurer qu'en mai 2022, malgré tous nos efforts. Et nous avons mis en place certains projets, dont l'étude ne démarre que maintenant, le Lotissement de la Croix du Jubilé notamment. La construction de 22 maisons devrait amener de nouvelles familles dans notre commune, ce qui nous permettrait d'augmenter l'effectif de notre école et de dynamiser la vie du village.

En matière de nature et de loisirs, la construction d'un terrain multisports près de la salle des loisirs, la naissance d'Associations de randonnées et de pêche, ainsi que la valorisation de l'Etang des Loges participent du même état d'esprit : développement, dynamisme, bien vivre ensemble.

Nous vivons des temps difficiles : hausse des prix de l'énergie et des produits de consommation courante, guerre en Europe, changement climatique. Sans compter les problèmes de chacun. Mais nous avons la chance d'habiter un village en pleine nature.

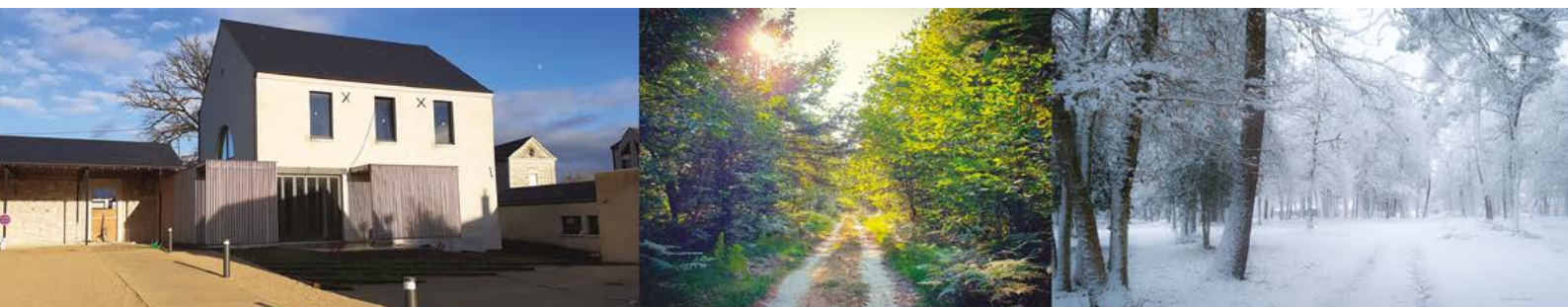
Essayons de rendre notre cadre de vie encore plus agréable, améliorons notre patrimoine, préservons notre forêt.

Chacun peut participer aux projets communaux, d'une manière ou d'une autre ; chacun peut avoir le grand plaisir de faire partie du groupe. Chacun est le bienvenu au sein de notre commune. Et n'oublions pas que les actions que nous mènerons sur notre territoire, si petit soit-il, participeront à l'effort général d'adaptation aux nouvelles normes planétaires.

Soyons ambitieux, généreux, énergiques ! Oublions la morosité ambiante, et pédalons !

Votre maire,

Armelle Poncet



Horaires de la mairie

Mairie

4, rue Saumuroise

49390 La Breille les Pins

Tél : 02 41 52 02 82

Fax : 02 41 38 79 70

Email : mairie.labreille-les-pins@wanadoo.fr

Lundi	ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Mardi	ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Jeudi	ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Vendredi	ouvert de 8 h 30 à 12 h 30
Samedi	le 1 ^{er} et le 3 ^{ème} samedi du mois entre 9 h 00 et 12 h 00 – uniquement sur rendez-vous



Vous pouvez consulter notre site internet www.labreillelespins.com

et notre page



ETAT CIVIL 2021**MARIAGES****NAISSANCES**

Une naissance le 21 janvier

Une naissance le 3 février

Une naissance le 12 septembre

DECES

Jeanne BEAUMARD ép CULLERIER le 5 janvier

Georges BOISNIER le 9 février

Hervine DELARUE vve GIRARD le 4 août

Jacques DELAMARE le 19 septembre

Georgette PLACAIS vve BOISNIER le 30 septembre

ETAT CIVIL 2022**MARIAGES**

Un mariage le 15 janvier

Delphine VIRIEUX et Johann BRESSON le 4 juin

NAISSANCES

Élio FRESNEAU le 18 janvier

Une naissance le 21 janvier

Staive MORICEAU le 10 mai

Une naissance le 25 mai

Une naissance le 28 juillet

Une naissance le 10 août

Capucine MOUTAULT le 17 août

Une naissance le 11 octobre

DECES

Monique BENOIST vve DUVEAU le 4 janvier

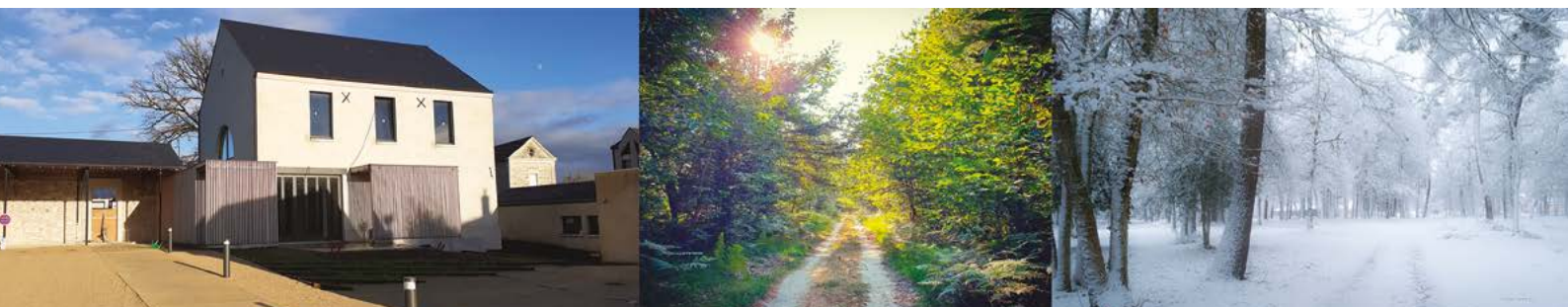
Jean-Claude LEGRAS le 27 février

Un décès le 19 mars 2022

Gilberte DUPERRAY vve DOLBEAU le 27 avril

Daniel BRÉMAUD le 27 septembre

(pour l'état civil – naissances, mariages – les noms ne sont indiqués que lorsque la famille a donné son accord à la mairie)



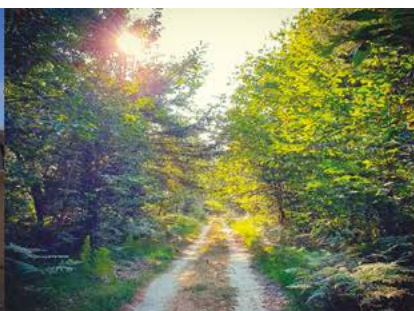
Notre budget

DEPENSES IMPORTANTES EN 2021	Euros	DEPENSES IMPORTANTES EN 2022	Euros
MAIRIE		MAIRIE	
Restauration et numérisation des registres mairie	810,30	Fourniture et pose d'une baie vitrée au secrétariat	4 657,83
Destructeur papier	195,79	Camion benne	24 008,66
Fauteuil secrétariat	457,32	Tables pour la salle du conseil municipal	2 919,14
	1 463,41	Installation alarme	1 887,89
			33 473,52
VOIRIE		VOIRIE	
enrobé	581,51	Enrobé	886,79
Elagage, abattage d'arbres dangereux	750,00	Curage des fossés	10 788,00
Travaux sur le Chemin de Vraie	1 212,00	Terrassement (chemin d'accès au gîte)	3 600,00
Peintures arrêts de bus	1 050,00	Elagage, abattage arbres pour sécurisation	1 600,00
Peinture pour passages piétons	444,00	Peinture passages piétons	2 813,76
Panneaux de signalisation	759,96	Panneau de la commune détruit par une voiture	2 943,40
Profilage de la chaussée Route du Doreur	13 424,64		22 631,95
	18 222,11		
ECOLE		ECOLE	
Concert Bruno Druart	200,00	Capteur CO2	99,48
Animation "La forêt recyclable"	218,00	Terra Botanica	115,00
Le conte en classe	549,00	Transport Terra Botanica	410,00
Transport Futuroscope	935,00	Porte PVC dans le dortoir	1 062,00
		Achat de tables	398,52
Réfection des toilettes (nouvelle faïence)	2 244,03		2 085,00
Réservoir AZ500 avec robinet	892,12		
Air intérieur Oxygénair	2 160,00		
Rideaux occultants	233,86		
Four restaurant scolaire	1 032,68		
Vidéo projecteur	499,99		
Aspirateur	606,00		
	9 570,68		
SALLE DES LOISIRS		SALLE DES LOISIRS	
Ménage Impact Services	557,76	Remplacement du rideau de scène	183,10
	557,76		183,10



GITE	
Gravier (aménagement de la terrasse)	1 739,58
Fabrication des boxes	15 442,02
Aménagement des boxes (clôtures)	4 813,89
Ambroise Mothais fournitures diverses	1 154,59
Canapé	548,00
Lit parapluie	85,50
Literie (matelas, couettes)	5 302,50
Etagères chambres	192,27
Aspirateurs	708,96
	29 987,31
EMBELLEMENT DE LA COMMUNE	
Guirlandes Noël	1 551,60
Location nacelle	728,88
Fleurs Terreau	622,94
Jardinières	1 178,40
	4 081,82
ETANG DES LOGES	
Achat de poissons	4 070,00
Nasses	256,54
	4 326,54
FETES	
Paniers des aînés (repas annulé pour cause de covid)	1 385,22
Casse-croûte de fin de marché des Producteurs de Pays	311,74
	1 696,96
DIVERS	
Travaux d'étanchéité à l'Orée des bois	1 842,00
Remise gracieuse des loyers de l'hôtel Novembre et Décembre	1 929,38
Achat de masques sanitaires	925,70
Formation agents (sensibilisation aux incendies) et élus (urbanisme, cimetière)	936,00
Subventions aux Associations	2 412,00
Remboursement de locations de la salle de loisirs suite Covid	876,00

GITE	
Fournitures pour clôture	1 020,37
Plantes Terrasse	1 031,00
Toile pour plantations	687,71
Aménagement terrasse	1 023,56
Vaisselle, linge	925,60
Ménage (Solutiv Emploi)	2 923,52
Déplacement et raccordement citerne gaz	1 622,52
Entretien du linge (Le Moulin du Pin)	973,30
	10 207,58
EMBELLEMENT DE LA COMMUNE	
Nacelle	364,44
Fleurs	339,74
	704,18
ETANG DES LOGES	
Achat de poissons	3 726,30
Hameçons	89,85
	3 816,15
FETES	
Inauguration du gîte	1 728,20
Repas des aînés (traiteur)	1 067,50
Vin pour le repas des aînés et prévision des vœux 2023	655,80
	3 451,50
DIVERS	
Nouvelle clôture pour sécurisation de la réserve d'eau de La Blotière	3 535,40
Frais de garderie vente de bois sur pied	9 780,66
Formation agents Premiers secours	150,00
Subventions aux Associations	2 193,13
	15 659,19



		CHENIL	
Abri de jardin pour maison louée par la commune	1 159,00	Rénovation complète du chenil	4 000,28
			4 000,28
	10 080,08		
TOTAL GENERAL	79 986,67	TOTAL GENERAL	96 212,45

Mais nous avons également des recettes !!

RECETTES IMPORTANTES	2021	2022
Taxes pylônes	46 818 €	44 141 €
Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.)	59 150 €	67 599 €
Impôts fonciers	189 347 €	202 933 €
Loyers	38 101 €	38 860 €
Location de la salle culturelle et de loisirs	4 567 €	12 188 €
Location du gîte		3 180 €
Taxe de mutation immobilière	25 955 €	41 715 €
Taxe d'aménagement majorée	2 303 €	2 500 €
Participations diverses de l'Etat	438 €	8 914 €
Attribution compensation Agglo Saumur	8 714 €	9 304 €
Vente cartes de pêche	2 980 €	3 965 €
Récupération TVA (F.C.T.V.A.)	8 504 €	22 708 €
Dotations rurales et péréquation (Etat)	54 395 €	59 559 €
Dotation aux communes pour la biodiversité (Etat)	5 332 €	8 372 €
TOTAL	446 604 €	525 938 €

Les dotations de l'Etat sont calculées en fonction du nombre d'habitants.

Toutes ces informations figurent dans les comptes administratifs consultables en mairie.



Salle de loisirs

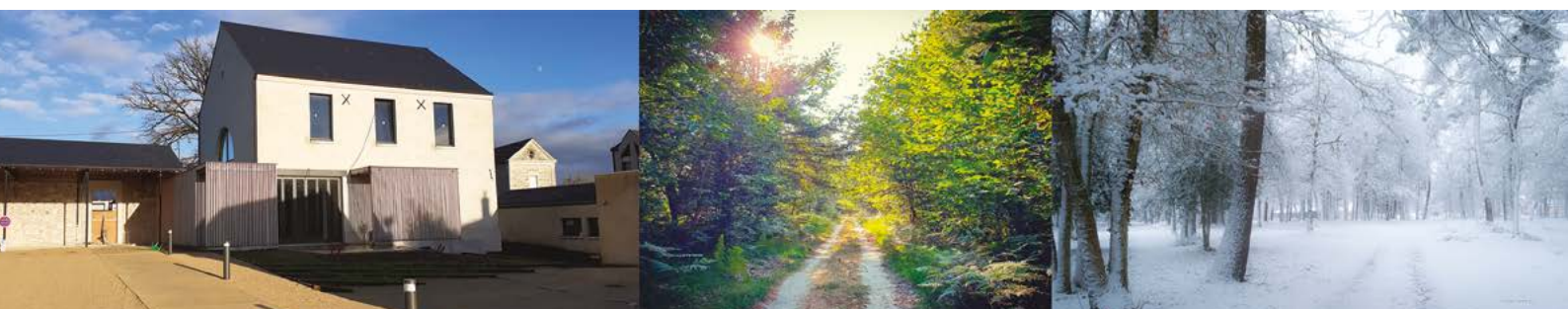
TARIF DE LOCATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2022			
Habitants de la commune	2	jours week-end*	400 €
	1	jour supplémentaire	50 €
	1	jour en semaine**	150 €
Habitants hors commune	2	jours week-end*	500 €
	1	jour supplémentaire	80 €
	1	jour en semaine**	200€
Associations de la commune	2	jours	400 €
Associations hors commune	2	jours	500 €
Vin d'honneur, habitant de la commune			50 €
Vin d'honneur, habitant hors commune			80 €

Caution de la salle : 1 000 €

Un chèque de 150 € sera demandé si le ménage n'est pas correctement effectué à la restitution de la salle. La caution ne sera rendue qu'après la remise de ce chèque.

* samedi et dimanche

** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi



Gîte « l'Echappée belle »

Tarif de location

Chambre 2 personnes (1 nuit)	75 €
Chambre 4 personnes (1 nuit)	95 €
Dortoir 1 personne (1 nuit)	30 €
Dortoir 6 personnes (1 nuit)	150 €
Gîte complet 15 personnes (1 nuit)	400 €
(2 nuits)	700 €
(3 nuits)	1 050 €

Accueil cheval 1 nuit 15 €

Pour le gîte complet pour une réservation au-delà de 14 nuits, il faudra contacter la mairie.

Caution demandée : chambre : 300 € - gîte complet : 2 000 €

Un chèque de 150 € sera demandé si le ménage n'est pas correctement effectué à la restitution du gîte. La caution ne sera rendue qu'après la remise de ce chèque

Une taxe de séjour est redevable par personne et par jour (révisable chaque année avec les tarifs en vigueur votés par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire).



Marché des producteurs de pays (M. P. P.)

Nous avons la chance à La Breille les Pins de faire partie depuis 2 ans du marché des producteurs de pays qui se déroule de mai à septembre dans les 7 communes du pays allonnais.

Ce marché est initié par la chambre d'Agriculture.

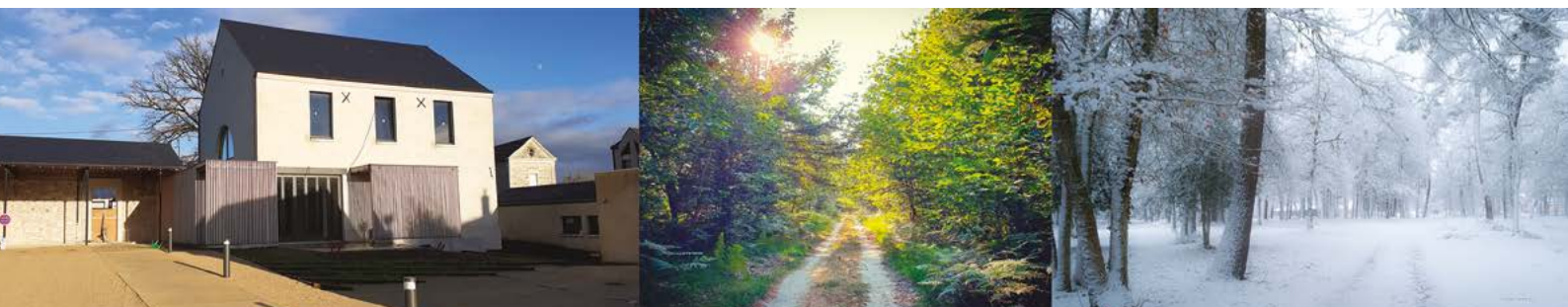
Vous avez pu venir découvrir ou redécouvrir des produits locaux : légumes, fruits, galettes, miels, vins, bières, escargots, spiruline, viandes, artisanats ...

Un grand merci à tous nos producteurs qui ont fait, une nouvelle fois, vivre notre village. C'est avant tout un moment de rencontre, d'échange et de convivialité autour d'un verre ou d'un petit chocolat.

Nous vous donnons rendez-vous le 26 mai 2023 à partir de 18 h à La Breille les Pins.

Le calendrier des marchés de producteurs de pays s'établit comme suit pour 2023 :

- vendredi 12 mai à Neuillé,
- vendredi 26 mai à La Breille les Pins,
- vendredi 9 juin à Vivy,
- vendredi 23 juin à Brain sur Allonnes,
- vendredi 21 juillet à Villebernier,
- vendredi 1^{er} septembre à Allonnes,
- vendredi 15 septembre à Varennes sur Loire.



Notre petit marché du mercredi

Coiff Mobil

Esméralda Dupuy, habitante de Vernoi, nous accueille dans son camping car aménagé en salon de coiffure.

« je suis une coiffeuse expérimentée depuis plus de 30 ans et commerçante ambulante depuis 2022. Je fais toutes les prestations femmes, hommes, enfants d'un salon de coiffure : couleur, permanente, mèche et coupe. Je dispose de deux fauteuils et casques à mise en plis, d'un espace shampoing et d'un espace coupe. Je fais différentes communes toute la semaine avec et sans rendez-vous ».

Lundi	Gizeux
Mardi	Courléon le matin – Rillé l'après-midi
Mercredi	La Breille les Pins
Jeudi	Vernoi
Vendredi	Blou
Samedi	Courcelles de Touraine

Esméralda vous apportera un moment de détente et d'écoute.

Esméralda Dupuy
07.61.42.06.17
Facebook : coiffmobil49

Angélique Binet

Angélique habitante de Gizeux est commerçante ambulante depuis le 15 mars 2022.

« je fais 8 communes par semaine et du domicile. Je travaille avec des producteurs locaux du Maine et Loire et de l'Indre et Loire. Je vends des fruits et légumes de saison, des produits laitiers, de la viande de porc, volaille et du bœuf, des produits locaux (miel, sirop, confiture, chocolat et potage...).

Mardi	Courléon le matin – Rillé l'après midi
Mercredi	La Breille les Pins
Jeudi	Gizeux l'après midi
Vendredi	Continvoir le matin
Samedi	Courcelles de Touraine le matin



Challenge de boule de fort de la Mairie

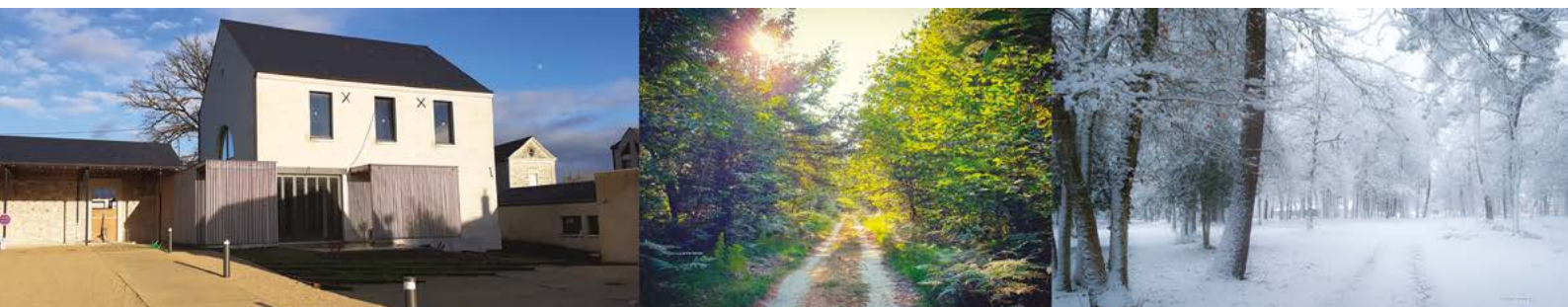
Certains élus participent au challenge de l'agglomération mais il n'existait rien au niveau local. L'idée nous est venue de faire un challenge de boule de fort et au-delà du jeu de boule, c'était surtout d'être ensemble et de se connaître mieux.

Chacun d'entre nous a trouvé plaisir à venir jouer. Pour certains c'était une grande première !

Et c'était de toute façon une grande première pour tous puisque nous n'avions jamais joué les uns avec les autres. La plupart des conseillers municipaux ne jouent jamais ou presque et chacun a apprécié l'aide technique fournie par son binôme, la possibilité de gagner grâce à ses compétences, sans compter les conseils avisés (ou pas) et le soutien de tous les commentateurs appuyés à la barre.

Remercions particulièrement Michel, qui a bien voulu nous écouter. Il a tout de suite été d'accord pour parler de notre proposition au Président et aux membres de la Société. Merci Michel ! et merci à tous les Sociétaires qui ont bien voulu nous accepter et en particulier à Serge. C'est un grand honneur et ce fut un grand plaisir. Nous espérons que nous pourrons recommencer en 2023.

18 équipes comprenant un élu ou agent communal avec un sociétaire ont participé. L'équipe de Ghislaine Pineau et Johan Mabilie gagne le trophée face à l'équipe de Mireille Fourmond et Pascal Battais.



Une naissance, un arbre

En 2021, la commune a décidé d'adhérer à l'opération « une naissance, un arbre » organisée et subventionnée par la Région des Pays de la Loire.

Chaque bébé des communes ligériennes peut devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

Au-delà du symbole de vie et de croissance, ce sont des valeurs de soins constants apportés à un arbre comme les parents à leurs enfants, la durée de vie, la transmission ...

Les enfants de La Breille les Pins nés en 2020 et 2021 sont devenus parrains de ces arbres et nous avons invité les parents à venir les planter avec eux. L'évènement s'est passé le 27 novembre 2021 suivi d'un pot de l'amitié.

A travers cette opération, la commune a aussi voulu que ces arbres soient des fruitiers. Nous avons planté 4 pommiers, 3 poiriers, 2 noyers, 1 noisetier. Un pêcher a été offert par Sandrine Marteau et 1 par Sally Marteau.

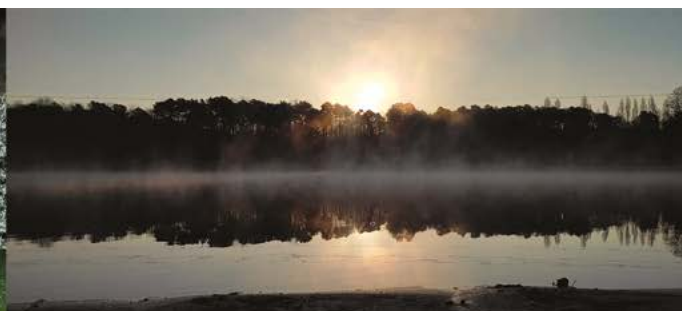
Nous voulons que cet endroit soit un lieu agréable, convivial et de rencontre. Chaque habitant peut venir s'y promener, rencontrer d'autres breillois, admirer les fleurs au printemps, cueillir les fruits en saison.

En 2022, nous avons renouvelé l'opération.

2 familles sont venues également planter leur arbre le 26 novembre. Cette fois, nous avons choisi 1 bouleau, 2 charmes, 1 noisetier, 1 érable, 2 merisiers, 1 néflier et 1 abricotier afin de faire de l'ombre l'été autour du gîte et diversifier notre végétation.

Nous aimerions poursuivre l'opération dans les années à venir avec d'autres naissances, signe prospère de la vie de notre village.

Nous souhaitons longue vie aux arbres et à tous les enfants.



CONCOURS PHOTOS



Notre village est beau, notre environnement magnifique !

C'est important de s'arrêter et de regarder ce qui nous entoure. C'est pourquoi l'idée de proposer un concours photos aux habitants de La Breille les Pins a germé dans nos esprits.

Merci à ceux qui ont joué le jeu et nous ont envoyé leurs photos de paysages, d'animaux et photos insolites.

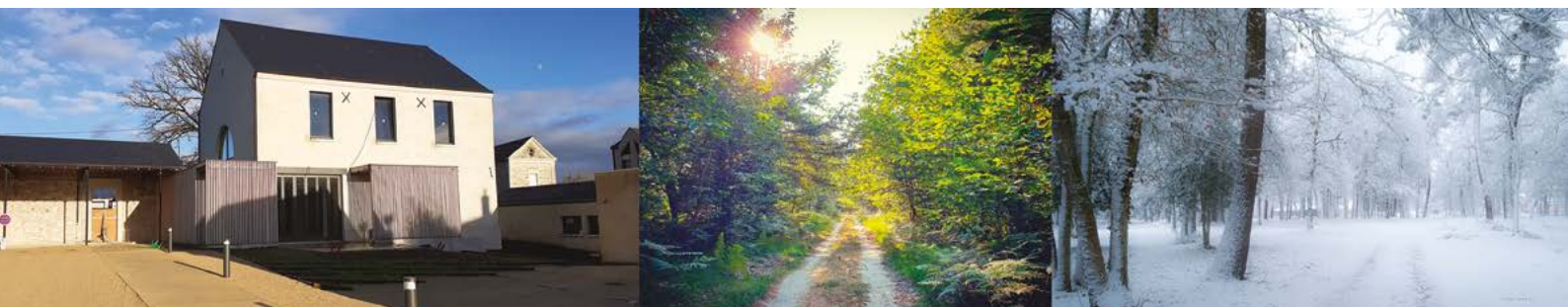
Le choix a été difficile pour sélectionner les clichés qui pouvaient sortir du lot. Merci à notre jury impartial, composé d'habitants de la commune, qui a choisi en toute objectivité :

Le 1^{er} prix est revenu à Albin Raboin et le second à Fabrice Liaudet. Nous avons remis à chacun deux places offertes par l'agglomération Saumur Val de Loire pour aller voir le feu d'artifice du 14 juillet sur le toit du Dôme à Saumur.

Notre idée maintenant est d'orner notre salle des fêtes et le gîte avec les belles photos que vous avez faites de notre village.

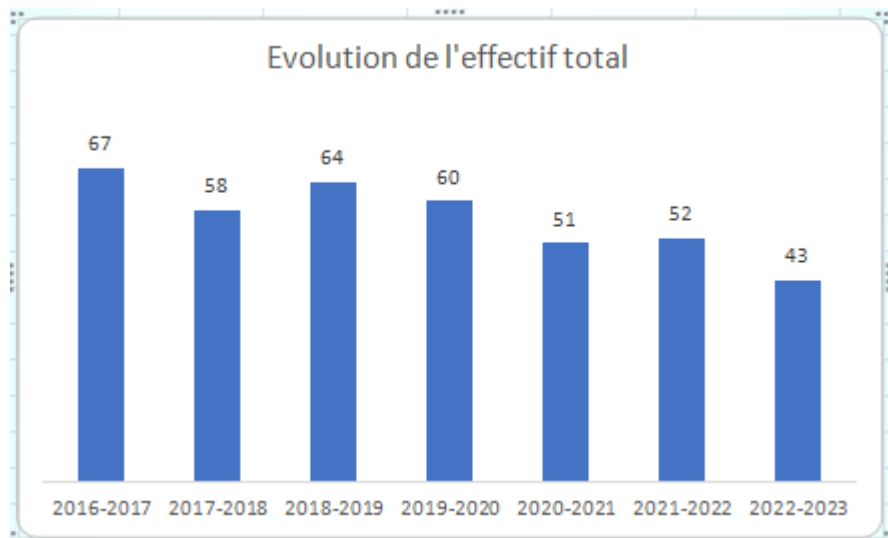
Vous pouvez d'ores et déjà en avoir un aperçu dans ce bulletin, en bas de page.

Ces photos ont été prises par Mmes Françoise Charrier, Jenny Chavez, Lydiane Coutard Margaret Dujardin et MM. Sylvain Dujardin, Fabrice Liaudet, Loïc Pemzec et Albin Raboin.



Ecole des Quatre saisons

Depuis quelques années, les effectifs de l'école diminuent régulièrement.



A la rentrée scolaire 2022, le CM2 compte 11 élèves et le CM1 également. Le départ de ces enfants au collège va durement affecter nos effectifs sur les deux prochaines années. Les années suivantes seront moins difficiles. En tout cas, nous l'espérons.

Cette diminution du nombre d'enfants a engendré le passage de 3 à 2 enseignants en 2021. Soit deux classes de 24 élèves. La commune a décidé d'augmenter le temps de présence d'un agent technique (Madame Béatrice Agrelo) de 2 heures par jour, pour venir en aide au professeur de maternelle, Angela Guérin, et à Aline Turpin, ATSEM dans notre école depuis de nombreuses années.

Tout le monde était un peu anxieux de voir comment cette nouvelle organisation allait se faire, mais il semble que, grâce aux compétences de l'équipe pédagogique et à l'implication sans faille des agents communaux (Aline, Béatrice et Anne), le passage difficile ait été surmonté et la situation maîtrisée.

Nous devons cependant garder à l'esprit que l'effectif de 48 élèves est très insuffisant. Nous espérons que la création du Lotissement de La Croix du Jubilé, à proximité de l'école, attirera des familles avec de jeunes enfants.

Notre école est un des derniers services de proximité d'une commune rurale. Les relations Professeurs-Parents-Enfants-Commune doivent rester ce qu'elles sont actuellement : ouvertes au dialogue, bienveillantes, soucieuses du bien-être et du bien-savoir des enfants de La Breille.

Notre école est essentielle à la vie du village. Faisons tout pour la conserver et l'améliorer encore.



PROJET DE LOTISSEMENT – La Croix du Jubilé

Depuis de nombreuses années la Commune de La Breille-les-Pins a le projet de créer un lotissement sur un terrain proche du centre bourg acquis en 2002. Pour de multiples raisons le projet n'a jamais abouti.

Lors de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2021, et la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), une partie du terrain a été déclarée non constructible et une parcelle a été intégrée dans une zone OAP : zone d'Orientations d'Aménagement et de Programmation, soumise à des règles strictes, notamment la construction de 16 logements par hectare. Le terrain ayant une superficie de 1,4 Ha, le projet prévoit la construction de 22 logements.

L'objectif pour la commune est de développer une offre d'habitat visant à :

- Accueillir de nouvelles populations sur la commune,
- Développer et pérenniser les équipements publics et privés
- Permettre aux ménages les moins aisés d'accéder à des logements locatifs sociaux
- Permettre à des ménages d'accéder à la propriété
- Proposer un lotissement de qualité

Par délibération en date du 5 juillet 2022, le Conseil Municipal a confié à SAUMUR HABITAT la réalisation de l'opération d'aménagement du terrain.

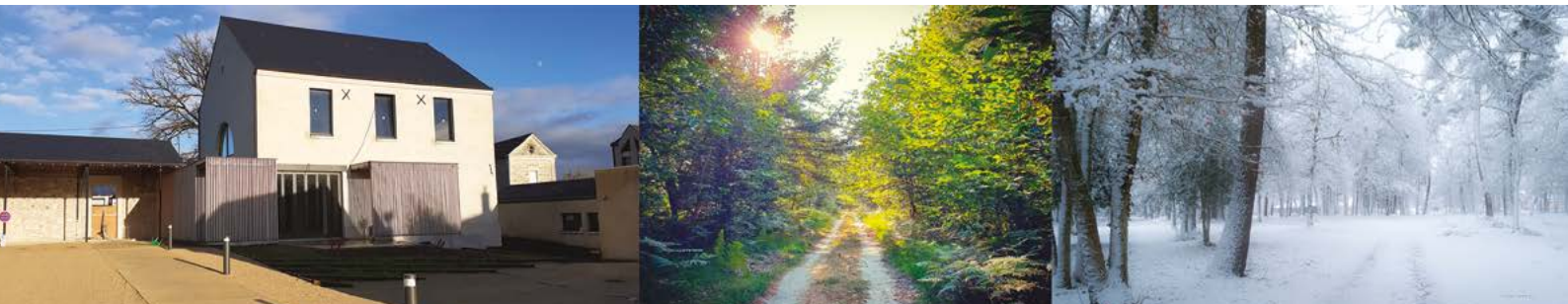
La proposition d'aménagement comprend la réalisation de 11 lots libres choix de constructeur et 11 lots destinés à du locatif social, ainsi que l'aménagement des espaces de voiries, réseaux et espaces publics nécessaires.

La communication, la recherche d'acquéreurs, les visites de terrains sont également du ressort de SAUMUR HABITAT.

Trois étapes de construction sont prévues :

- Tranche 1 : 4 lots à bâtir et 4 locatifs
- Tranche 2 : 1 lot à bâtir et 6 locatifs
- Tranche 3 : 6 lots à bâtir et 1 locatif

Les parcelles en location Saumur Habitat sont repérées ci-dessous avec un point rouge.





(Photo non contractuelle : vue depuis la rue Saumuroise)



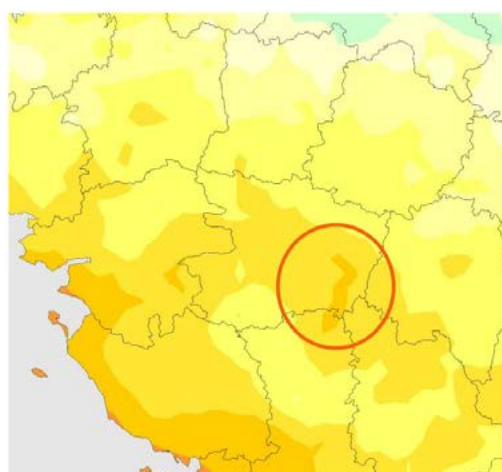
CHANGEMENT CLIMATIQUE

Risque sévère d'incendie

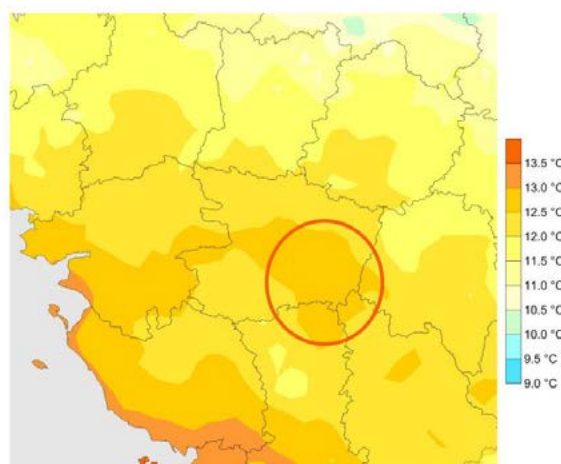
Nous avons fait face en 2022 à un été très chaud et très sec. Nous devons malheureusement nous y habituer, comme le montre bien la carte ci-dessous.

8

Augmentation des températures marquée dans le Saumurois +1,5°C en 30 ans



Températures moyennes annuelles 1979-2008



Températures moyennes annuelles 1989-2018

Source : Étude Climatique PDL Météo-France / CNPF 2018

La Communauté d'Agglomération a décidé de dynamiser la gestion forestière, notamment pour une meilleure adaptation au climat, et a entamé l'étude et la mise en place d'une CHARTE FORESTIERE.

Il s'agit de rencontrer les acteurs de la forêt et de la filière bois, et établir ensuite un plan d'actions pour répondre aux attentes sociétales et économiques de la forêt (concilier l'usage tourisme-loisirs-travail des exploitants), et sensibiliser aux bonnes pratiques : sylvicoles, sécurité incendie, découverte de la nature.

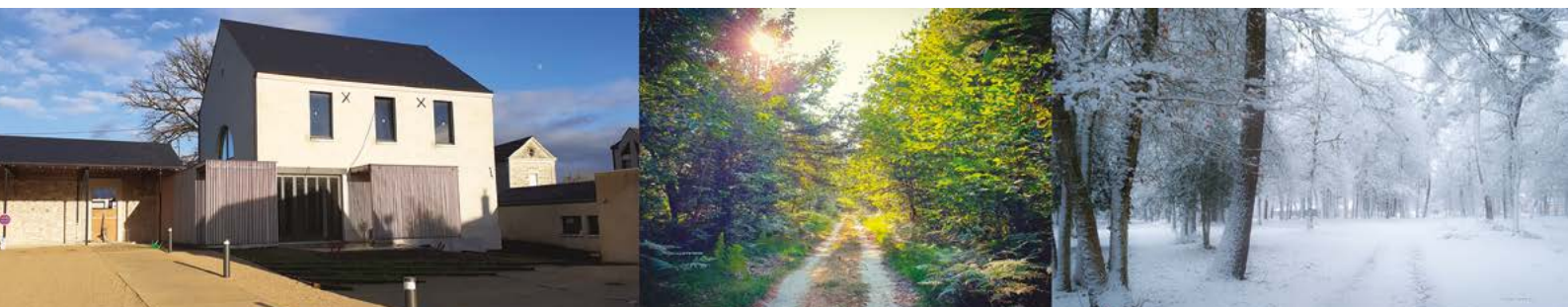
La commune de La Breille-les-Pins couvre 2 720 ha ; dont presque 80 % de forêt. Principalement du pin maritime.

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire se compose de 45 communes associées et presque 100 000 Habitants (99 529 habitants très exactement). Sur une surface de 1 234 Km².

4 grands massifs principaux, dont celui de La Breille.

13 % de forêt publique.

Mais 13 624 propriétaires forestiers. Et seulement 27 % sous document de gestion durable.



Un grand défi : vivre ensemble la forêt !

Les chargés de mission au sein de l'Agglomération ont invité quelques exploitants forestiers de La Breille à s'exprimer. Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience et l'étendre à tous les habitants de la commune pour plus d'information et de sensibilisation à ces thèmes qui deviennent cruciaux : Changement climatique, manque d'eau, fort risque d'incendie.

Trois axes principaux se dégagent :

- Rencontrer les propriétaires et trouver des moyens d'action pour mieux exploiter et valoriser le bois local.
- Informer et sensibiliser les usagers de la forêt au respect de la biodiversité.
- Agir ensemble et de façon coordonnée pour lutter contre l'incendie.

Des plans d'actions sont en cours d'élaboration au fil des nombreuses réunions organisées par la CASVL sur ces sujets.



Vivre à La Breille les Pins, c'est un choix pour beaucoup d'entre nous et c'est surtout pour notre belle forêt ! Il faut avant tout la préserver. Ses principaux ennemis sont les tempêtes mais surtout les incendies. Notre commune est parmi les plus exposées aux risques de feux de forêt du département, nous avons tous en mémoire les violents incendies de ces dernières années.

Chaque année, la période de sécheresse est plus grande et les risques plus élevés. Aussi, est-il du devoir de chacun d'éviter de nouvelles catastrophes écologiques !!

Préservons notre forêt mais aussi les habitations situées en lisière des bois :

- en débroussaillant régulièrement autour des maisons
- en aménageant ou réaménageant les points d'eau accessibles aux engins de secours,
- en évitant de circuler avec des engins à moteur (4 X 4, motos, quads...) pendant les périodes de sécheresse,
- en ne fumant pas dans les bois,
- en ne faisant pas de feu (barbecue, feu de camp ...)
- et surtout en ne stationnant pas devant les barrières d'accès de service de secours.

Soyons prudents et vigilants !



Pour éviter ceci :



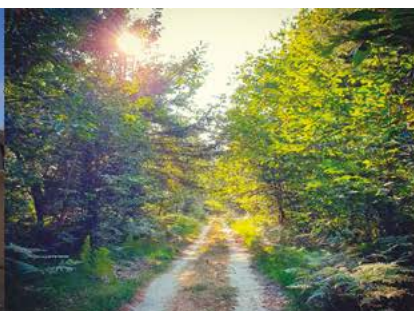
(photo Rodolphe Guépratte-Les Loges mars 2022)

Nous avons fait cela :

interdiction d'accès au plan d'eau avec les agents communaux



et des chemins communaux avec l'aide des chasseurs impliqués eux aussi dans la protection de la forêt. Un grand merci aux chasseurs.



Entretenons nos chemins

Pour préserver notre forêt, il nous faut aussi avoir des chemins praticables pour les véhicules de secours.

Pour cela, nous avons fait appel à d'anciens conseillers municipaux, MM. Bernard Chauvellier, Raoul Fourmond et Jacques Guépratte. Leur aide a été précieuse et nous tenons à les remercier chaleureusement. Avec eux, nous avons fait le tour de tous nos chemins communaux. Cet état des lieux a permis de recenser les chemins qui sont devenus presque impraticables du fait des arbres qui ont poussé en dehors des parcelles. Ces chemins ont été ensuite reportés sur une carte, ce qui nous permet d'avoir une vue d'ensemble de la commune et de pouvoir prioriser des zones d'habitations qui risquent d'être menacées en cas d'incendie et d'assurer une bonne desserte de ces zones par les services de secours.



Il nous faudra prendre contact avec les riverains pour qu'ils puissent abattre ou élaguer certains arbres.



Economisons l'eau

Comme de nombreuses communes en France, la commune de La Breille-les-Pins n'a pas été épargnée par la sécheresse de cet été ainsi que par la crise énergétique qui touche l'ensemble de notre pays. C'est pourquoi plusieurs mesures ont été mises en place.

Cet été des restrictions d'eau ont été instaurées par des arrêtés préfectoraux sur l'ensemble du département afin d'en limiter la consommation dans les entreprises (agriculture, maraîchage, nettoyage, etc.), mais également chez les particuliers (arrosage, piscine, lavage des véhicules).

Dans notre commune, cinq citernes données par une entreprise locale, ont pu être installées à l'arrière de certains bâtiments municipaux. Elles contiennent chacune 1 000 litres d'eau. Elles permettront de récupérer l'eau de pluie pour les besoins des services techniques (arrosage, nettoyage).

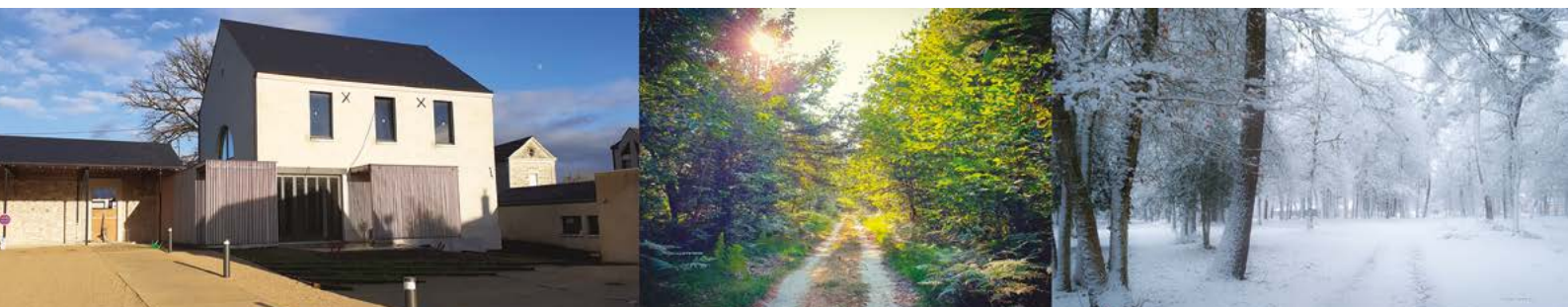


Economisons l'énergie

En ce qui concerne l'énergie électrique, la première action a été de réduire le temps d'éclairage sur les voies publiques dès le mois d'octobre, selon les horaires suivants : le matin de 6 h 30 à 8 h 30, et le soir de 17 h 30 à 21 heures.

Les guirlandes installées sur les façades de la mairie et de l'école, qui n'ont pas lieu d'être, ont été enlevées lors de l'installation des guirlandes de Noël 2022. Ces dernières sont concentrées sur la place en face de l'église. Le Conseil Municipal a décidé de limiter celles-ci et de n'installer que celles appartenant à la commune. Les années précédentes, les illuminations de Noël étaient en partie louées. Cela nous permet une économie de 1 600 €.

Les bâtiments communaux sont chauffés à une température de 19°C, comme il est préconisé par le Gouvernement.



Par ailleurs, le 15 novembre dernier, un audit a été effectué par le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine & Loire) et la société ENERGIO dans les bâtiments de la mairie et du groupe scolaire. Ce dernier bâtiment représente 51 % de la consommation globale (fuel, électricité) et 41 % des dépenses énergétiques de la commune.

Cet audit met en avant les bons points des bâtiments plus récents (la cantine, extension réalisée en 2007), mais également les points noirs, notamment sur les bâtiments anciens comme l'isolation, la chaudière, l'éclairage.

Grâce à cet état des lieux précis de nos structures et avec des opportunités d'amélioration, plusieurs scénarios de travaux ont été proposés à l'étude au conseil municipal. Ces travaux sont subventionnables. Ils permettraient l'amélioration énergétique de notre domaine immobilier, à savoir :

- remplacement des menuiseries simple vitrage et isolation complète dans la « partie historique »,
- abaissement de certains plafonds,
- réduction des baies vitrées,
- mise en place d'éclairage led,
- installation de pompe à chaleur géothermie ou air/eau en remplacement de la chaudière fuel à l'école,
- possibilité de raccorder la mairie à cette pompe à chaleur, la mairie étant actuellement alimentée par une chaudière fuel.



Rétrospective de nos activités en 2021 et 2022

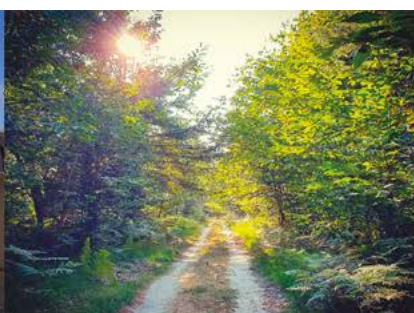
29 janvier 2021 : vidage de l'étang des Loges – remise à l'eau de poissons (658 Kg)



Juin : départ de Bernadette (secrétaire de mairie) et arrivée de Nathalie Dufossé



14 juillet : 1^{er} pique-nique à la salle des loisirs. Une quarantaine de personnes était présente.



Octobre à novembre : intervention d'Adélaïde (archiviste) pour le classement de nos précieux documents



Décembre : Distributions de paniers de Noël à tous les aînés (le repas des aînés ayant été annulé en raison du Covid)

Février/mars 2022 : Travaux de curage de fossés par l'entreprise Bontemps (4 500 mètres)

Avril : rénovation totale du chenil



Fin avril : départ de Ghislaine Pineau « Gigi » (agent technique) et arrivée d'Anne Marchau

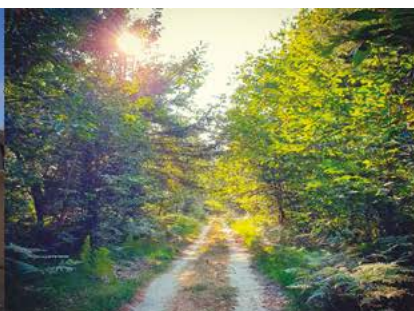


(la remise des clés de la cantine par Ghislaine à Anne)

8 mai : nous remercions les professeurs des écoles d'avoir incité les enfants à chanter la Marseillaise et le Chant des Partisans lors de la cérémonie



21 mai : inauguration du gîte « l'Echappée Belle »

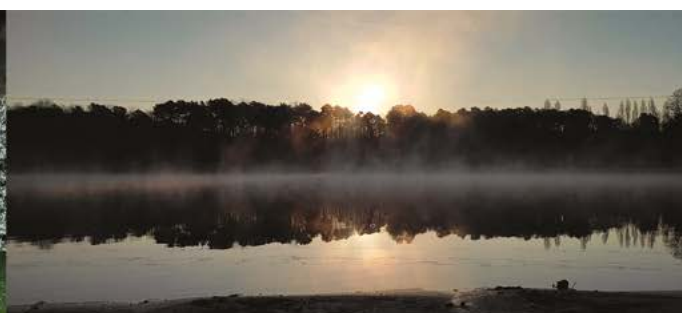
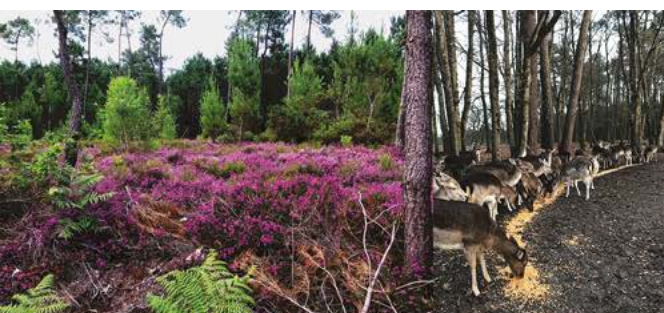




Juin : pour leurs 110 ans, l'entreprise Ernest Turc a proposé aux communes 110 dahlias. Les dahlias ont été plantés sur la place publique et dans les divers bacs de la commune



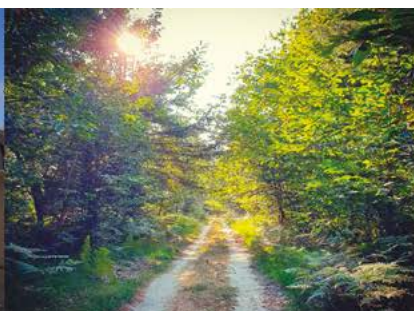
7 juillet : visite de la commune par Mme la Sous Préfète



28 octobre : Armelle Poncet, maire, a été invitée à l'Elysée à « une réception des acteurs engagés dans la campagne 2022 de lutte contre les feux de forêt » avec d'autres maires des communes de France touchées par les incendies



21 novembre : rencontre en mairie avec les pompiers, la gendarmerie et l'O.N.F. pour la prévention des incendies



Bien vivre ensemble

Suite à la multiplication des plaintes ou dénonciations qui sont faites en mairie, il nous a semblé bon de rappeler certaines règles.

- Animaux : ne pas laisser divaguer les animaux. Une journée au chenil vous en coûtera 15 €

- Bruit : respecter les horaires pour la tonte des pelouses, jardinage, bricolage ...

- jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

- samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

- Environnement

Il est interdit de brûler les végétaux verts toute l'année, ceux-ci doivent être évacués à la déchetterie.

Les dépôts sauvages sont interdits.

Des containers à verre et papier sont à votre disposition place du jeu de Boules et à l'entrée du camping des Loges.

Les plastiques et ordures ménagères sont collectés tous les 15 jours selon le calendrier qui vous a été remis en début d'année.

Pour les « encombrants », les déchetteries d'Allonnes et Vernantes sont à votre disposition.

Les habitants sont tenus de garder leur terrain entretenu pour éviter les troubles du voisinage, la pollution et les risques sanitaires.

- Urbanisme

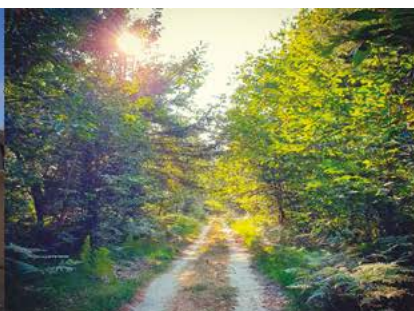
Les caravanes, mobil homes et tiny houses (en dehors des terrains de camping) sont interdits sur tout le territoire de l'agglomération Saumur Val de Loire.



Repas des aînés le 27 novembre 2022 à la salle des loisirs



Bernard Bédos, doyen de la commune,
Micheline Bédos, doyenne du jour en
compagnie de Mme Armelle Poncet, maire



Reprise des Miels Girard

Du nectar pour la famille Beaufils

La famille Beaufils a repris l'entreprise des Miels Girard à la Breille les Pins en mars 2021. Une nouvelle aventure entrepreneuriale pour ces deux frères et leurs conjointes qui se lancent dans un domaine où tout reste à découvrir, celui de l'apiculture.

Quand ils ont appris fin 2019 que les Miels Girard étaient à vendre, les quatre trentenaires n'ont pas hésité à se lancer. L'entreprise familiale centenaire, dirigée alors par les deux frères Girard et leurs épouses, n'avait pas trouvé reprenneur auprès de ses héritiers. « C'était un vrai challenge pour nous qui ne connaissions pas du tout ce métier. C'était aussi l'opportunité de revenir dans le Saumurois pour être actifs sur notre territoire d'origine mais aussi pour s'engager dans une activité qui avait du sens, un retour à la nature », analysent Cyril Beaufils, ayant exercé auparavant en tant que commercial et Claire, son épouse, comme cheffe de projet événementiel. Quant à son frère, Yoann, il était responsable maintenance et son épouse, Aude, exerçait en tant que responsable Qualité. « La vie nous a fait prendre des chemins tout à fait différents mais complémentaires, c'est ce qui fait notre force » ajoute Yoann. « Lors de la reprise, nous avons été soutenus par Initiative Anjou qui a mis à notre disposition un parrain pour la mise en œuvre de notre stratégie ».

Un tuilage sur un an

« Producteurs de miels depuis 1920, la famille Girard nous a transmis son précieux savoir-faire sur ce monde passionnant et fragile qu'est l'apiculture », précise Yoann, en charge de la gestion des ruchers. Les colonies de 10 à 25 ruches sont réparties sur des terrains privés et chez les agriculteurs dans quatre départements alentours (37, 49, 79 et 86). « Ils nous ont accompagné pendant plus d'un an pour nous former sur les différentes étapes de la fabrication du miel. Ils nous ont montré les techniques apicoles, le process de récolte, la fabrication du miel, l'entretien des ruches, la sauvegarde des abeilles, leur protection contre les ennemis. Par exemple, les frelons asiatiques font de vrais dégâts dans les ruches. Aude a pris en charge la fabrication du miel, processus qui se visite lors des week-ends portes ouvertes en juillet et août ». Yoann s'est spécialisé dans la vie des abeilles et leur mode de fonctionnement. Ainsi, il procède à la transhumance des ruches en fonction des floraisons des différentes cultures (châtaignier l'été, colza au printemps...). Il veille à renouveler le cheptel des abeilles (durée de vie de 5 semaines l'été, à 4 mois l'hiver pour une ouvrière, et de 4 à 5 ans pour une Reine).

Une production saisonnière

La récolte des différents miels démarre au printemps. « Cette année, nous avons procédé à notre première récolte avec un mois d'avance du fait de la météo ». Après transformation, les miels et produits dérivés se retrouvent dans la boutique de 100 m², attenante à l'atelier et au hangar de stockage. « Nous proposons à la vente toute une gamme de miels de différentes textures : crémeux, liquides, et de saveurs variées : colza, châtaignier, acacia, lavande, tilleul...mais aussi des produits dérivés comme la propolis, les infusions, la gelée royale, des confiseries au miel, des pains d'épices, du pollen et même des produits de beauté et d'entretien », ajoute Claire, en charge des visites et de la gestion de la boutique. « Nous avons poursuivi les foires aux miels et la vente sur les marchés alentours, qui était le cœur de métier des Miels Girard.



Aujourd'hui, nous enrichissons l'offre en créant de nouveaux produits comme l'Apicole®, la bière blonde au miel, en partenariat avec l'entreprise La Piautre à la Ménitré, et un graphiste de Montreuil-Bellay pour le design. Nous voulons favoriser les synergies locales en travaillant avec les entreprises du territoire ». Développer l'accueil touristique fait partie aussi des actions à mettre en avant, en s'appuyant sur la notoriété de la Loire, de Saumur, pour attirer la clientèle. « Le monde apicole suscite un regain d'intérêt et les touristes sont demandeurs ».

La famille Beaufils, qui a enregistré une belle progression, va mettre l'accent sur sa communication digitale ainsi que sa présence à des événementiels pour se faire davantage connaître et renforcer sa présence sur le territoire.

(Dominique Gruson Anjou Eco n°68 – sept 22)

Miels Girard

Lieu-dit La Blottière

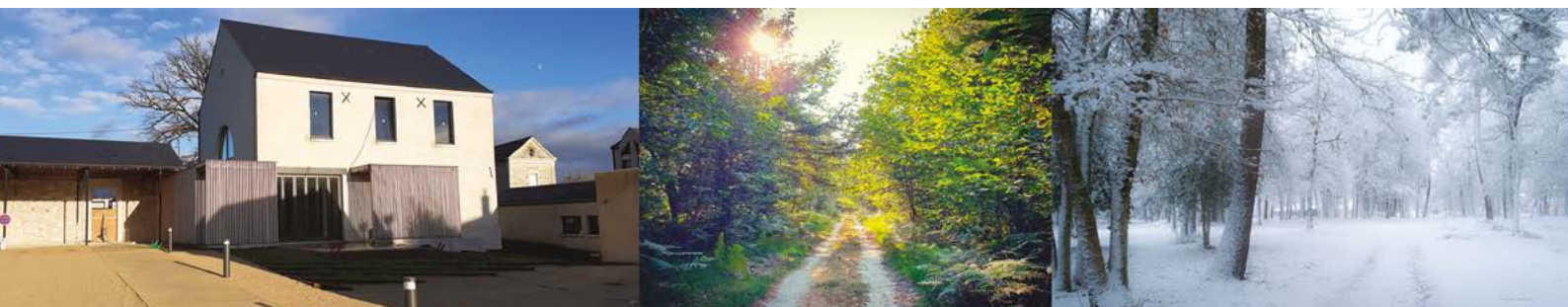
49390 La Breille les Pins

02 41 52 02 85

www.miel-girard.com

contact@miel-girard.com

Co-dirigeants : Claire et Cyril Beaufils, Aude et Yoann Beaufils





Saison de chasse 2021-2022

Le conseil d'administration est constitué de 9 membres et 5 personnes représentant chacune une commission.

Le Bureau :

- * Président : Vinet David
- * Vice président : Virieux Guillaume
- * Secrétaire : Stéphan Florian
- * Trésorier : Beaupied Didier

Membres : Boismier Jack, Vinet Gilbert, Debarre Jimmy, Mabileau Eric, Verry Jérôme.

Personnes commissions : Fourmond Raoul, Roussiase Christine, Fresneau Roger, Chauvin Daniel.

La chasse du petit gibier est animée par une commission représentée par Mr Fresneau Roger qui met tout en œuvre pour maintenir ces animaux au sein de notre massif forestier.

La population des cervidés se maintient, nous avons donc eu 53 animaux à prélever.

Tant qu'aux chevreuils, la population se maintient aussi, nous avons eu 15 chevreuils à prélever.

Le nombre de sangliers se maintient également, il a été prélevé 128 sangliers.

L'ACCA compte 96 adhérents.

Comme chaque année, la sécurité est un point fort de notre association, elle met tout en œuvre afin que tous les passionnés de la nature puissent en profiter en toute sérénité.

L'ACCA a pu réorganiser son Ball Trap après 2 années blanches courant juillet 2022, les gens étaient au rendez-vous, ce fût une belle réussite !

Cette année le Ball Trap aura lieu les 22 et 23 Juillet 2023 ...avec de nouveau sa tombola et son plateau repas ouvert à tous le dimanche midi !!!

Salutations en St Hubert.





L'APE de l'école les 4 saisons est composée de 4 membres et de plusieurs bénévoles actifs.

Elle aide à financer les différents projets pédagogiques de l'année. Cette année, les enfants travaillent sur la valorisation des déchets et le recyclage.

Des ateliers et des sorties sont prévus tout au long de l'année et nous proposons diverses manifestations et organisons des ventes (marché de Noël, spectacle, kermesse, tombola) pour permettre le financement de certaines activités.

L'école est une richesse pour notre village et nous souhaitons la soutenir pour qu'elle puisse continuer à exister et que nos enfants puissent participer à des projets de qualité.

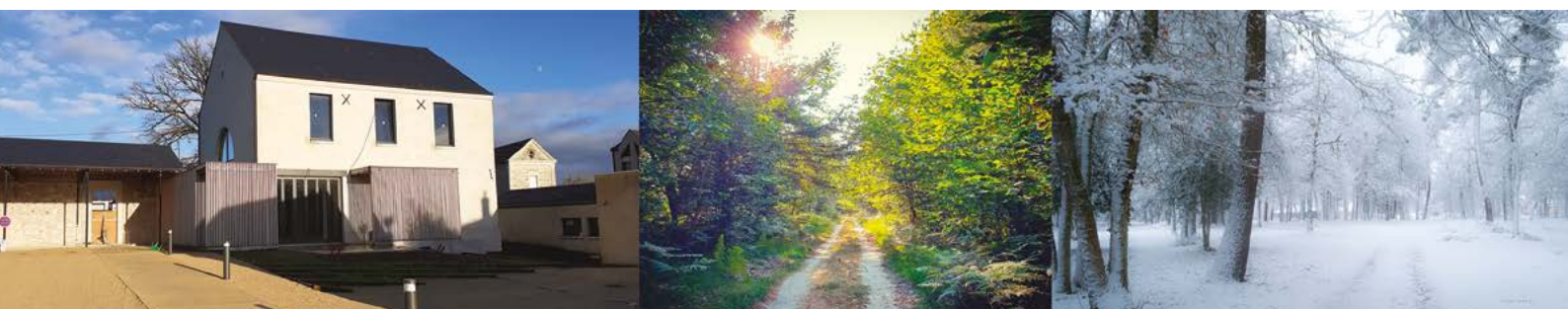
N'hésitez pas à participer aux ventes proposées dans l'année. Chaque automne, nous proposons une vente de pommes locales. Le jus de pomme est très bon, les pommes aussi et les prix sont attractifs. Nous mettons régulièrement des flyers dans les boîtes aux lettres pour les habitants de la commune.

Retenez déjà la date de la fête de l'école : samedi 24 juin 2023

Pour plus d'info : Aude Masson, présidente de l'APE 06 82 41 45 88

Page facebook : APE « Les 4 saisons » La Breille les Pins

Présidente : Aude Masson
Secrétaire : Céline Vinet
Trésorière : Manon Lelarge



Comité des fêtes du plan d'eau



Bonjour à tous

Après deux ans d'absence, le comité inter-association du plan d'eau des loges était heureux de pouvoir réorganiser la traditionnelle fête des loges, mais un arrêté préfectoral vis-à-vis de la sécheresse ainsi que des incendies nous ont contraints de l'annuler.

Pour des raisons d'éventuel manque de bénévoles, nous avons gardé la brocante et annulé la prestation des 2 cv.

En 2023, la brocante se déroulera le dimanche 20 août 2023.

Pour cette nouvelle édition, nous mettrons en place une scène tremplin dans le but de promouvoir des artistes (tous styles musicaux ou autres) cherchant à se faire connaître.

Nous sommes toujours en quête de bénévoles, donc rejoignez nous pour que la fête communale puisse perdurer !

Pour toutes demandes ou informations, vous pouvez nous contacter sur le site facebook : comité plandodeloges.

Merci, à bientôt



Le président

Loïc LAFOURCADE

Président :	Loïc Lafourcade
Vice-Président :	Mickaël Lafourcade
Trésorier :	Eric Mabileau
Secrétaire :	Sébastien Lafourcade



Société La Joyeuse

Après la fermeture due au covid, le bilan financier reste correct pour 2020.

La finale des invités (3 contre 3) a pu enfin se dérouler le 17 décembre 2021, soit un an et demi après son début, le 6 janvier 2020.

La finale du challenge des retraités s'est faite le 12 novembre 2021.

La société a aussi organisé au mois de septembre 2021 une soirée « motard » qui a rassemblé 50 motos.

En début d'année 2022, le challenge du président a réuni 38 équipes. Il a été suivi, fin juin, par le challenge de la ruche.

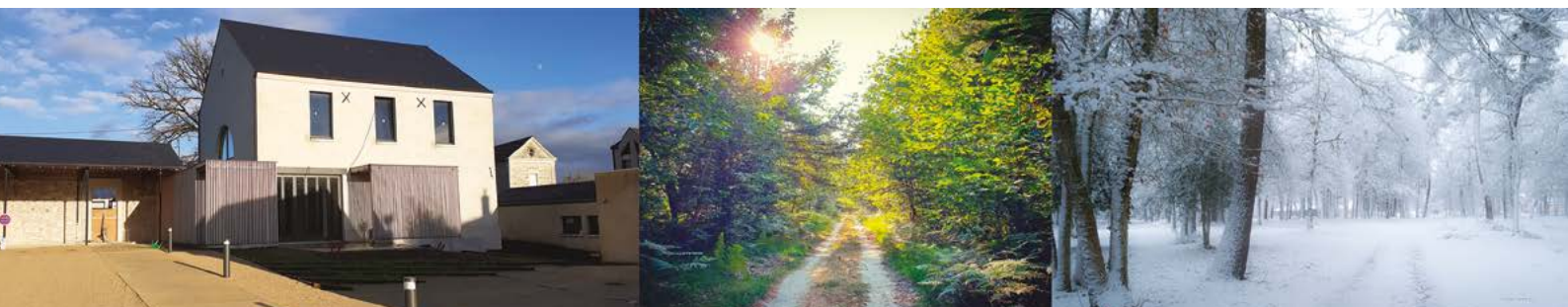
La société, en partenariat avec la mairie, a organisé un nouveau challenge « le challenge de la mairie » qui a réuni 18 équipes composées d'un élu ou d'un agent communal avec un sociétaire. A l'issue de la finale, la municipalité a offert un repas froid aux joueurs.

Projets pour 2023

- challenge des invités,
- challenge de la ruche,
- challenge des retraités,
- challenge du président,
- challenge de la mairie,
- concours palet-pétanque, fin juin,
- marché gourmand en juin ou juillet,
- brocante le 1^{er} dimanche d'août avec le soutien de l'association des parents d'élèves,
- soirée « motard » en septembre,
- concours de belote en mars et novembre dans le jeu.

Bureau 2023

Président	Patrick Lelièvre
Vice-président	Jacques Girard
Secrétaire	Michel Guibert
Secrétaire adjoint	Pascal Battais
Trésorier	Guillaume Virieux
Trésorier adjoint	Franck Bouilleau
Membres	Maurice Poussin Christopher Mabilieu
Commission Jeux	Serge Maudoux





Amies Breilloises et amis Breillois

Bonjour à tous,

Nous avons eu le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association sur notre chère commune de la Breille les Pins, basée sur le sport et l'amour de la nature, l'A.S.B.49 (Association Sportive Breilloise).

L'association a mis en place au mois de septembre, un rendez-vous chaque dimanche matin, dès 9h30 devant l'église. Celui-ci a pour but de rassembler les personnes désireuses de marcher en groupe afin de découvrir, connaître et apprécier la forêt et ses chemins. Chaque personne motivée est la bienvenue pour faire vivre cette association.

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

Tout le monde peut devenir membre de l'association et du bureau. Une assemblée générale sera organisée en fin d'année.

Donc, tous à vos baskets pour un grand bol d'air en forêt breilloise. Dynamisons notre commune !!!

Sportivement, à bientôt

Le président

Sébastien LAFOURCADE

Contact :

asb49390@yahoo.com

06.07.23.95.43

Président : Sébastien Lafourcade

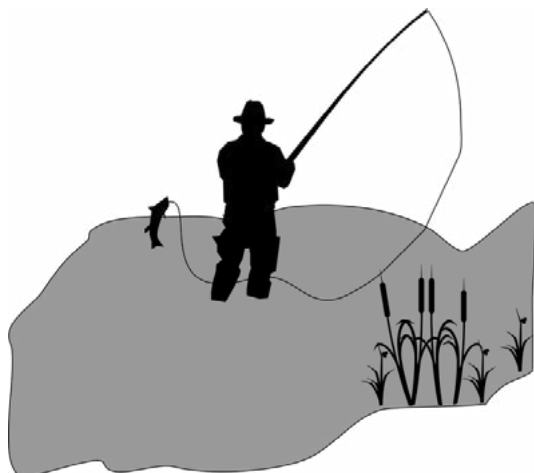
Secrétaire : Mickaël Guérineau

Trésorier : Arnaud Martinez



La Carpe Breilloise

Association de pêche à l'étang des Loges

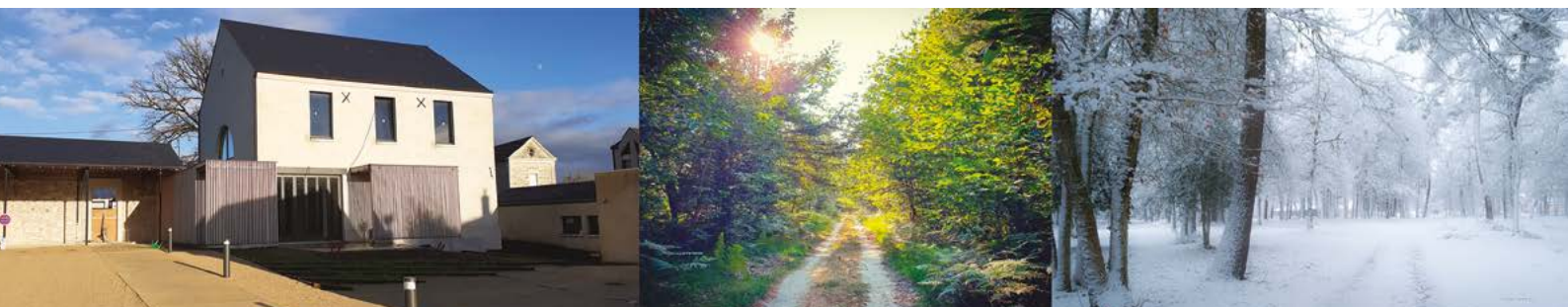


Une petite dernière est venue enrichir notre environnement associatif en tout début d'année 2023 : la carpe breilloise

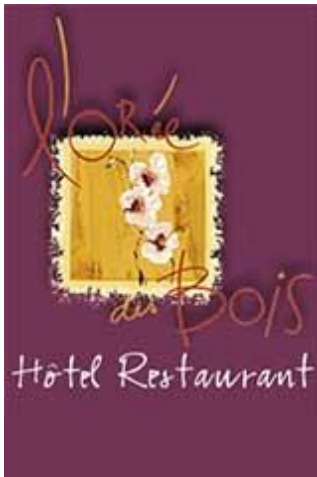
Cette association s'occupera de la vente des cartes de pêche, de la surveillance des pêcheurs et organisera des concours de pêche :

- le 1^{er} avril : concours de pêche à l'américaine
- le 2 avril : ouverture de la pêche
- le 25 juin : concours de pêche individuel
- du 2 au 3 septembre : concours carpe (48 h) : début de la pêche le vendredi midi jusqu'au dimanche midi.

Président : Daniel Chauvin
Vice-président : Damien Raboin
Secrétaire : Nicolas Courmont
Trésorier : Vincent Maitreau



NOS ENTREPRISES



L'OREE DES BOIS

Eric BICHON

Hôtel*** Restaurant

2 rue Saumuroise

49390 La Breille les Pins

02 41 38 85 45

06.47.66.83.73

Ce restaurant est fermé le mercredi.

(Vérifier par téléphone que l'établissement est bien ouvert.)

www.hotel-restaurant-loreedesboiswww.facebook.com**DISCOTHEQUE LE NOCTURNE 49****Mickaël BOITELET****2 salles - 2 ambiances****Salle Ibiza** : Ambiance actuel et club
Ouverte le samedi de 22h30 à 5h30.**Salle Malibu** : Ambiance 80, 90 et 20
Ouverte le vendredi de 22h00 à 4h00
le samedi de 22h30 à 4h30.

26 Route de Saumur / D155

49390 La Breille les Pins

Email : contact.lenocturne49@gmail.comSite : Lenocturne49**GARAGE VIRIEUX****Guillaume VIRIEUX**Entretien réparation tondeuse et entretien
mécanique engins agricoles

5 rue Saumuroise

49390 La Breille les Pins

02.41.52.86.15

06.71.83.94.61

garage.virieux@hotmail.fr**FOYER LA MAISON DES PINS****Monsieur DERENNE Bruno**

Accueil des adultes en foyer

3 rue des Loges

49390 La Breille les Pins

02.41.52.87.84

www.adapei49.asso.fr**ANJOU FRUITS ROUGES**

Production de myrtilles, framboises,

2 rue du Vau de Chevré

49390 La Breille les Pins

02.41.52.83.81

info@anjoufruitsrouges.comwww.anjoufruitsrouges.com**GIRARD SAS**

Production vente de miel et dérivés

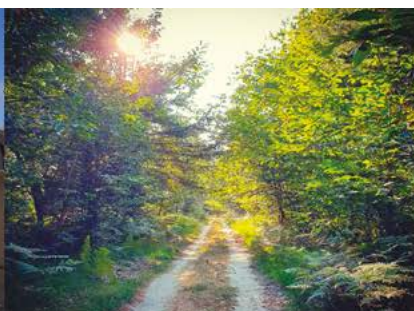
6 route de Saumur

49390 La Breille les Pins

02.41.52.02.85

www.miel-girard.com

 CBG MIGNOT Loïc PEMZEC Soldats de plomb 1 route de Bourgueil 49390 La Breille les Pins 02.41.38.79.77 www.cbgmignot.com	 Frédéric BRUÈRE Entretien espaces Verts Débroussaillage 06 88 55 30 76 contact@bruere-paysage.fr	 ASSISTANTE MATERNELLE AGREE Marion SCHWANK Accueil des enfants de 0 à 18 ans Enfants en situation de handicaps 9a rue Saumuroise 49390 La Breille les Pins 02.41.52.63.13 - 06.80.87.71.56
 FLORIAN MOUCHES DE PECHE Florian STEPHAN Création mouches artificielles 8 route de Bourgueil, Les Loges. 49390 La Breille les Pins 06.74.01.66.67 www.mouchesflorian.com	 Jérémy TANQUEREL Electricité générale, dépannage, mul services 9 rue des Grands Champs 49390 La Breille les Pins 06.15.59.80.10 jeremytanquerel@yahoo.fr	 TERRE DE LA VENDE Franck BOUILLEAU Commerçant fruits et légumes et producteur d'asperges. 2 chemin de la Tremblaye 49390 La Breille les Pins 02.41.52.56.36

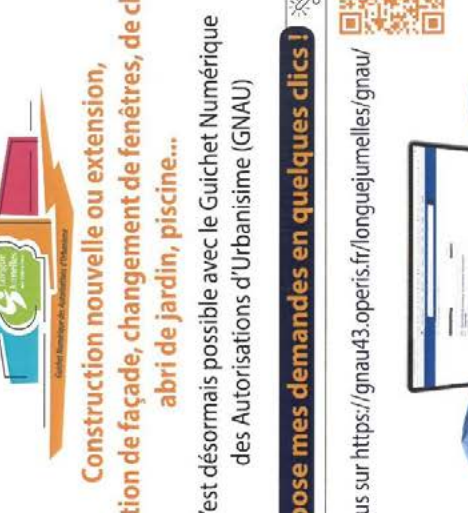


 Natacha Boutin Tél. 07.88.56.72.96 Communes 726 à l'ancre Les petits plats de Natacha Livraison de Repas Traiteur Secteur Allennes et 10km aux alentours Fax : 07727010070 - 726 aux alentours selon tarifs 2018 8 au code général des impôts Les Petits plats de Natacha Natacha BOUTIN 07 88 56 72 96	 HOME'S CONNECT HOME'S CONNECT MOUTAULT Gabriel Fibre optique / Electricité / Domotique 07.82.54.31.71 gabrielmoutault@gmail.com	 Flûte et Chant Cours de musique Gaëlle Stéphan Flûte et Chant Gaëlle Stéphan Musicienne professionnelle Cours de flûte traversière et de chant 1 route de Courléon 49390 La Breille les Pins 06 70 95 97 55 https://fluteetchant.wordpress.com/
 Anne Mayer - Hypnothérapeute Uniquement sur rendez-vous ☎ 02 41 51 43 90 ou 📱 06 61 02 13 95 Anne MAYER Hypnothérapeute 06 61 02 13 95		

Vous êtes une entreprise / un indépendant présent(e) sur la commune et souhaitez apparaitre sur cette page : n'hésitez pas à contacter la mairie.



Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en quelques clics



Accessible
24/7 SERVICE

Rapide

Pratique

Sécurisé

Rendez-vous sur le site de votre mairie.



Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Je dépose mes demandes en quelques clics !

Rendez-vous sur <https://gnau43.operis.fr/longuejumeilles/gnau/>



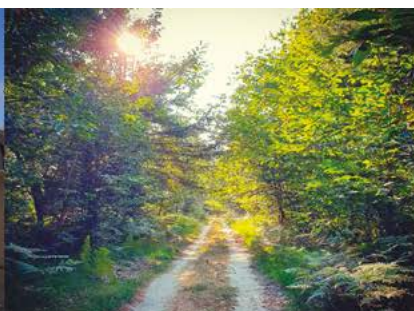
Plus besoin de se déplacer en mairie.

Je bénéficie d'avantages immédiats !

QUELS AVANTAGES ? LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS Guichet accessible 7 jours / 7, 24 heures / 24

- Facilite vos démarches : le formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi
- Optimise la gestion des demandes d'urbanisme
- Gagne du temps
- Sécurise les informations
- Améliore la qualité des services publics

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme



E.V.S. Nord Saumurois



Association EVS Nord saumurois

Espace de Vie sociale Intercommunal du Pays Allonnais

L'Association EVS Nord Saumurois est un Espace de Vie Sociale, agréé par la CAF de Maine et Loire, qui vient soutenir, accompagner, et porter les projets et initiatives d'habitants du Pays Allonnais.

Elle intervient sur les 7 communes, vient créer du lien social, rompre l'isolement des habitants, et construire avec eux des animations ou services...



Le Service de Transport Solidaire:
Vous avez un problème de mobilité? Faites appel aux bénévoles du Transport Solidaire.
Du lundi au samedi, pour vos RDV médicaux, administratifs, vos courses...
Adhésion EVS: 5€ plus 0.40cts du km en défraiement pour le transporteur.
Vous voulez devenir bénévole et aider vos concitoyens? Appelez-nous



Les p'tits déj de l'EVS
Tous les mercredis matins de 9h à 11h Ouvert à tous La petite hurtaudière Brain sur Allonnes 16

Les animations pour les habitants:
Les repas partagés toute l'année, organisés par des bénévoles ou en partenariat avec des associations locales.
Les petits déjeuners tous les mercredis matins à la hurtaudière, et bientôt sur d'autres communes
Le repas de Noël du Pays Allonnais: pour 2022 c'est au PAMA d'Allonnes, le 16 décembre à partir de 12h.
Des séjours adultes tous les ans à la mer ou à la montagne
Un atelier après-midi jeux de société le vendredi de 14h à 18h à la hurtaudière

Un cours de Gym Active:
A Varennes sur Loire à partir de janvier 2023 (le mardi matin horaires à confirmer ou en soirée)
Renseignements auprès de la Mairie de Varennes sur Loire

Adresse de contact:
EVS Nord Saumurois
1, impasse de la petite hurtaudière
49650 Brain sur Allonnes
02-41-40-48-33 de 9h à 12h
evsnordsaumurois@gmail.com





Maison France Services d'Allonnes : Carte nationale d'identité et passeport

La Maison France Services d'Allonnes est agréée Dispositif de Recueil pour CNI et passeports.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 15 (dernier RDV du matin) et de 13 h 30 à 14 h 45 (dernier RDV de l'après midi) sauf le mercredi jusqu'à 16 h 25 (dernier RDV)

Pour tous renseignements : 02 52 60 09 65 aux jours et heures d'ouverture de la Maison France Service (9 h à 12 h et de 14 h à 17 h tous les jours)





pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR, association de services à domicile, accompagne les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie afin de les aider au quotidien à préserver leur autonomie.

Notre personnel d'intervention est formé et qualifié pour intervenir au domicile des personnes à aider, à tous les âges de la vie. Nos aides à domicile peuvent également intervenir auprès de personnes dépendantes ou de publics en difficultés.

Nos missions pour vous aider au quotidien :

- Aide à la personne : toilette, habillage...
- Entretien courant du domicile et du linge
- Courses, préparation de repas
- Assistance dans les démarches administratives
- Transport accompagné : rendez-vous, etc.
- Système de téléassistance Filien



AIDER LES AUTRES,
C'EST NOTRE MÉTIER



PROXIMITÉ

Nos équipes s'engagent au quotidien sur tout le département, au plus près de vous.

PROFESSIONNALISME

Depuis 75 ans, l'ADMR est reconnue pour son expérience et sa qualité de service.

RESPECT ET DIGNITÉ

Notre personnel d'intervention accompagne les personnes dans le respect de leurs choix de vies et de leur intimité, en toute discrétion.

Être chez soi et rester autonome

L'ADMR installe à votre domicile des systèmes de "Téléassistance" FILIEN pour prévenir la perte d'autonomie et assure une présence 24h/24h en cas d'urgence. Une solution pour vous rassurer vous et vos proches.

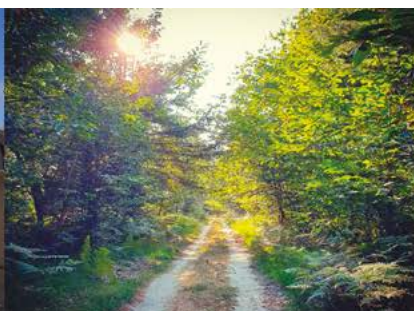
ADMR DU PAYS ALLONNAIS

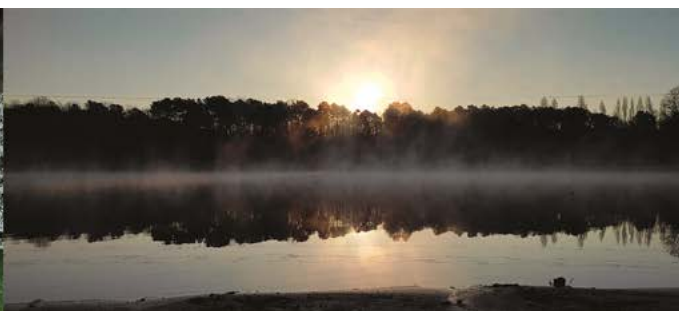
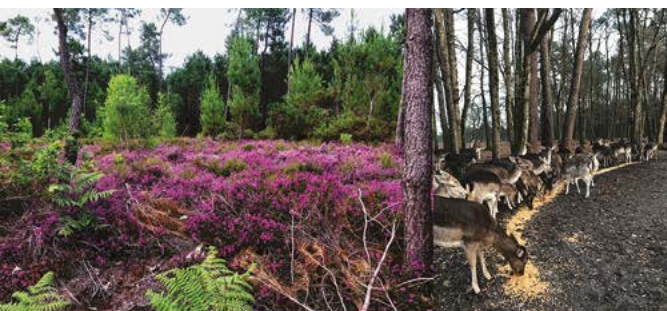
35 Rue Armand Quénard

49650 ALLONNES

TÉL : 02.41.53.77.45

MAIL : allonnes@asso.fede49.admr.org







2^{ème} prix du concours photo (Fabrice Liaudet)